



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 24 juillet 2024

Lancement d'un programme de rachat d'actions pour 10 millions d'euros

Carmila a confié à un prestataire de service d'investissement un mandat de rachat d'actions portant sur un montant maximum de 10 millions d'euros.

La période d'achat courra du 29 juillet 2024 au 31 décembre 2024, au plus tard. Les actions ainsi rachetées seront conservées en vue de leur annulation future

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions de Carmila, tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 avril 2024.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pierre-Yves Thirion - CFO
pierre_yves_thirion@carmila.com
+33 6 47 21 60 49

CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice Communication et RSE
elodie_arcayna@carmila.com
+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

25 juillet 2024: Présentation des résultats semestriels

17 octobre 2024 (après clôture des marchés): Information financière du troisième trimestre 2024

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2023, son portefeuille était constitué de 201 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 5,9 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Programme de rachat d'actions », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/programme-de-rachat-dactions/>

Retrouvez-nous sur www.carmila.com

